

Travaux pratiques généralistes

PROPOSITIONS DE CORRIGÉS

Chaque exercice est corrigé comme suit :

- Titre du document
- Contenu intellectuel du document
- Indexation selon le document [« Réforme de Rameau : Nouvelles pratiques de catalogage »](#) et éventuellement le Guide d'indexation 7e édition en ligne (mars 2017) cf. site Rameau.
- Le cas échéant : mention de la nouvelle indexation au genre et à la forme pratiquée à la BnF depuis mai 2019 (voir [Fiche Kitcat Indexation Rameau à la forme et au genre](#))
- Commentaires

Rappel : les notices d'autorité personnes (PEP), collectivités (ORG) et titres (TIC, TUT, TUM), même utilisées en matière, ne sont pas gérées par Rameau (Guide, p. 13).

- Les corrigés sont proposés en format public et en formats InterMarc et Unimarc.

1. Guide pratique de la PAO sous Windows

Guide pratique sur la publication assistée par ordinateur, avec un logiciel Microsoft Windows.

zone d'indexation sujet : Microsoft Windows (logiciels)

zone d'indexation sujet : Publication assistée par ordinateur

zone d'indexation genre/forme : Guides pratiques

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Microsoft Windows \$g logiciels / 606 \$a Microsoft Windows (logiciels)

606 \$a Publication assistée par ordinateur

608 \$a Guides pratiques

L'abréviation *PAO* est un terme exclu sous la vedette *Publication assistée par ordinateur* qui s'emploie en tête de vedette.

Une indexation complémentaire est faite au type de matériel concerné, ici un logiciel Windows de la société Microsoft : *Windows (logiciels)* est un terme exclu sous la vedette *Microsoft Windows (logiciels)*.

NB : les noms de logiciels sont des notices de titres (par ex. : *Microsoft Word (logiciel)*).

La notice Rameau de forme *Guides pratiques* (anciennement *Guides pratiques et mémentos*) s'emploie pour de petits ouvrages de référence dans lesquels l'information est présentée de manière à faciliter la consultation plutôt qu'à permettre la lecture continue ou l'étude.

2. L'atlas du ciel

Le document comporte une série de cartes correspondant aux constellations, et donne une brève description et la méthode d'observation des principaux objets célestes qui les composent.

zone d'indexation sujet : Astronomie

zone d'indexation genre/forme : Atlas

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Astronomie

608 \$a Atlas

3. La plante dans la ville

Colloque sur les plantes dans les villes et les espaces verts.

zone d'indexation sujet : Espaces verts -- France

zone d'indexation sujet : Plantes des villes -- Aspect social -- France

zone d'indexation genre/forme : Actes de congrès

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Plantes des villes \$x Aspect social \$y France

606 \$a Espaces verts \$y France

608 \$a Actes de congrès

La notice *Plantes des villes* est subdivisée par *Aspect social*, l'étude étant plus sociale que botanique. *Aspect social* est suivi de la subdivision géographique (selon l'ordre Concept – Lieu).

Dans les autorités Rameau, le terme *Colloques* est exclu sous la tête de vedette *Congrès et conférences* et sous l'autorité Genre/Forme *Actes de congrès*.

4. Le pastel (Et si j'apprenais)

Document d'accès facile pour apprendre à dessiner ou peindre au pastel.

zone d'indexation sujet : Pastel

zone d'indexation genre/forme : Manuels d'amateurs

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Pastel

608 \$a Manuels d'amateurs

La vedette *Pastel* s'emploie en tête de vedette et désigne le pastel en tant que discipline artistique (termes exclus *Peinture au pastel* et *Dessin au pastel*) ainsi que les œuvres produites (terme exclu *Pastels*).

Le pastel en tant que plante se trouve sous *Isatis tinctoria*.

Manuels d'amateurs est une notice de forme qui sert à caractériser des documents de présentation de domaines techniques et de loisirs à des utilisateurs non professionnels.

5. Une histoire des mathématiques chinoises

Le document traite des mathématiques propres à la Chine, des origines au 19^e siècle. Il mentionne de manière limitée les mathématiques de type "occidental".

zone d'indexation sujet : Mathématiques chinoises – Histoire

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Mathématiques chinoises \$x Histoire

La vedette *Mathématiques chinoises* s'emploie en tête de vedette.

Attention de bien distinguer la vedette *Mathématiques chinoises*, qui correspond aux mathématiques basées sur la science traditionnelle chinoise, de *Mathématiques -- Chine*, qui correspond aux mathématiques de type occidental en Chine.

Le sujet porte sur une période trop longue pour être exprimée par une ou deux subdivisions chronologiques, par conséquent la subdivision *Histoire* convient ici. La subdivision *Histoire* deviendra ultérieurement une subdivision chronologique.

6. Le droit de l'informatique

Le droit français appliqué à l'informatique.

zone d'indexation sujet : Informatique -- Droit – France

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Informatique \$x Droit \$y France

L'expression *Droit de l'informatique* est un terme exclu sous la vedette-matière construite *Informatique -- Droit*.

La subdivision *Droit* s'emploie comme subdivision de sujet à tous sujets noms communs, à l'exception des sujets juridiques, pour leur aspect juridique ou le droit qui leur est applicable (Guide, p. 155).

Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Informatique -- Droit* est dans les autorités Rameau, car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité (avec liens, terme exclu, note). Elle s'emploie en tête de vedette.

Cette vedette est ici localisée par la subdivision géographique *France* puisque qu'elle rend compte du droit relatif à un sujet dans un cadre national (droit interne).

N.B. La page de titre proposée pour cet exercice ne mentionnant pas explicitement le cadre géographique de cette étude, il peut être difficile de la restreindre à la France. Cependant le droit s'inscrivant dans un cadre national (à l'exception du droit international), la localisation est généralement nécessaire.

7. Les publicités légales : information du public et preuves des actes

Le régime de la publicité légale en France et son impact sur l'établissement de la preuve.

zone d'indexation sujet : Preuve (droit) -- France
zone d'indexation sujet : Publicité (droit) -- France

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Preuve \$g droit \$y France / 606 \$a Preuve (droit) \$y France

606 \$a Publicité \$g droit \$y France / 606 \$a Publicité (droit) \$y France

L'expression *Publicité légale* est un terme exclu sous la vedette *Publicité (droit)*. Le qualificatif (*droit*) la distingue de son homonyme *Publicité* et signifie ainsi que le terme est envisagé dans son sens juridique (Guide, p. 155).

Preuve (droit) est une vedette juridique.

Ces deux vedettes s'emploient en tête de vedette. Elles sont ici localisées par la subdivision géographique *France* puisque qu'elles correspondent à des concepts juridiques envisagés dans le cadre national français (droit interne).

8. Qu'y a-t-il à l'intérieur ? Les insectes

Document destiné aux enfants sur la structure interne des insectes (c'est-à-dire l'anatomie des insectes).

zone d'indexation sujet : Insectes – Anatomie

zone d'indexation genre/forme : Ouvrages pour la jeunesse

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Insectes \$x Anatomie

608 \$a Ouvrages pour la jeunesse

La vedette *Insectes* s'emploie en tête de vedette.

La vedette *Anatomie* s'emploie soit en tête de vedette soit en subdivision et désigne l'anatomie des animaux (termes exclus *Anatomie animale*, *Anatomie vétérinaire* et *Animaux -- Anatomie*). Elle est ici employée en subdivision de sujet (notice lissée).

La notice Rameau de forme *Ouvrages pour la jeunesse* s'emploie pour caractériser des publications s'adressant à la jeunesse.

9. Bibliographie de l'histoire des musées de France

Bibliographie de l'histoire des musées de France.

zone d'indexation sujet : Musées -- France – Histoire

zone d'indexation genre/forme : Bibliographie

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Musées \$y France \$x Histoire

608 \$a Bibliographie

La vedette *Musées* s'emploie soit en tête de vedette soit en subdivision ; ici elle est employée en tête de vedette.

La vedette *Histoire* s'emploie à la même place qu'une subdivision chronologique, ce qu'elle deviendra ultérieurement (actuellement elle est précédée d'un \$x ; ultérieurement ce sera un \$z). La subdivision géographique se place donc avant *Histoire*, et après la vedette *Musées*, selon l'ordre Concept-Lieu-Temps.

Il existe également une notice d'autorité *Histoire (discipline)* qui s'emploie en tête de vedette pour les études sur l'histoire en tant que discipline.

La notice Rameau de forme *Bibliographie* s'emploie pour des listes de livres et/ou et de publications en série.

10. Presse écrite, parlée, télévisée : dictionnaire juridique

Dictionnaire de droit français de la presse écrite et des médias audiovisuels.

zone d'indexation sujet : Presse -- Droit – France

zone d'indexation sujet : Journaux télévisés -- Droit -- France

zone d'indexation genre/forme : Dictionnaires

Format InterMarc/Unimarc

606 \$a Presse \$x Droit \$y France :

606 \$a Journaux télévisés \$x Droit \$y France

608 \$a Dictionnaires

L'expression *Presse écrite* est un terme exclu sous la vedette *Presse*. Les expressions *Presse parlée* et *Presse télévisée* sont des termes exclus sous la vedette *Journaux télévisés*. *Presse audiovisuelle* est un terme spécifique de *Presse*.

Les vedettes *Presse* et *Journaux télévisés* s'emploient en tête de vedette. Elles ne sont pas juridiques, et pour rendre compte du droit qui leur est applicable elles doivent être suivies de la subdivision de sujet *Droit* (Guide, p. 155).

Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Presse -- Droit* est dans les autorités Rameau, car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité avec liens et termes exclus (notamment *Droit de la presse*).

Ces deux vedettes-matière construites sont localisées par la subdivision géographique *France* puisque qu'elles rendent compte du droit relatif à un sujet dans un cadre national (droit interne).

La page de titre proposée pour cet exercice ne mentionnant pas explicitement le cadre géographique de cette étude, il peut être difficile de la restreindre à la France. Cependant le droit s'inscrivant dans un cadre national (à l'exception du droit international), la localisation est généralement nécessaire.

La notice Rameau de forme *Dictionnaires* s'emploie pour des dictionnaires unilingues.

11. Les poètes et le sport

Anthologie de poèmes dont le thème est le sport.

zone d'indexation sujet : Sports

zone d'indexation genre/forme : Poésie

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Sports

608 \$a Poésie

Sport est un terme exclu sous la vedette *Sports*. Il s'agit d'une anthologie de poèmes dont le thème est le sport et non d'une étude sur le sport en tant que thème littéraire. On emploie donc la notice Rameau de genre *Poésie* (et non la subdivision de sujet *Dans la littérature*).

12. Radiologie de la sinusite chronique

Diagnostic radiologique de la sinusite.

zone d'indexation sujet : Sinus paranasaux -- Radiographie
zone d'indexation sujet : Sinusite – Radiographie

Format InterMarc/Unimarc :

L'expression *Sinusite chronique* est un terme exclu sous la vedette *Sinusite* qui s'emploie en tête de vedette.

La vedette *Sinusite* a également pour terme exclu la construction *Sinus paranasaux -- Inflammation* qui précise de quel type d'affection est atteint l'organe concerné (les sinus paranasaux)

La vedette *Radiologie* s'emploie uniquement en tête de vedette mais un renvoi d'orientation (Voir aussi...) permet de trouver la subdivision correspondante *Radiographie* (notice lissée) qui s'emploie notamment aux maladies et parties du corps. La radiographie de la maladie est en fait la radiographie de l'organe malade.

Il faut donc ici établir deux indexations : l'une à la partie du corps atteinte et l'autre à la maladie correspondante.

13. Les orfèvres parisiens de la Renaissance (1506-1620)

Étude sur les orfèvres (conditions sociales, mœurs et coutumes, statut juridique, liste...) à Paris aux 16^e et 17^e siècles et sur leur production.

zone d'indexation sujet : Orfèvres -- Paris (France) -- 16^e siècle
zone d'indexation sujet : Orfèvres -- Paris (France) -- 17^e siècle
zone d'indexation sujet : Orfèvrerie de la Renaissance -- Paris (France)

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Orfèvres \$y Paris \$g France \$z 16^e siècle

606 \$a Orfèvres \$y Paris \$g France \$z 17^e siècle

606 \$a Orfèvrerie de la Renaissance \$y Paris \$g France

La vedette *Orfèvres* s'emploie en tête de vedette.

Les orfèvres sont une catégorie de personnes ; la vedette pourrait donc être suivie de subdivisions de sujet applicables à cette catégorie mais les aspects étant multiples les subdivisions de sujet sont trop nombreuses et deviennent de ce fait superflues.

Orfèvrerie est une tête de vedette du domaine de l'art qui peut être complétée par l'expression de périodisation "de la Renaissance" (Guide, chap. Art, p. 69) ; cette vedette peut-être localisée (construction par éléments, cf. Nouvelles consignes).

Les subdivisions chronologiques affranchies ou d'emploi général *16e siècle* et *17e siècle* auraient pu être employées sous *Orfèvrerie* mais pas la subdivision chronologique *Renaissance* car cette dernière ne s'emploie pas aux vedettes déjà complétées par l'expression "*de la Renaissance*".

14. Albert Camus et la philosophie

Journées d'études sur la philosophie d'Albert Camus.

zone d'indexation sujet : Camus, Albert (1913-1960) – Philosophie

zone d'indexation genre/forme : Actes de congrès

Format Inter Marc :

600 \$a Camus \$m Albert \$d 1913-1960 \$x Philosophie

608 \$a Actes de congrès

Format Unimarc :

600 \$a Camus \$b Albert \$f 1913-1960 \$x Philosophie

608 \$a Actes de congrès

La vedette *Philosophie* s'emploie en tête de vedette ou en subdivision.

En subdivision, elle peut s'employer aux personnes (à l'exception des philosophes) pour l'étude de leur philosophie. Albert Camus n'est pas seulement philosophe, mais également écrivain (romancier, dramaturge, ...) : d'où l'emploi de la subdivision dans ce cas.

L'expression *Journées d'étude* est un terme exclu sous la tête de vedette *Congrès et conférences* qui a pour terme associé la notice de forme *Actes de congrès*.

15. Guide du débroussaillage

Guide technique du débroussaillage pour éviter la propagation des incendies en forêt, destiné à tous.

zone d'indexation sujet : Débroussaillage

zone d'indexation sujet : Forêts -- Incendies -- Lutte contre

zone d'indexation genre/forme : Guides pratiques

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Débroussaillage

606 \$a Forêts \$x Incendies \$x Lutte contre

608 \$a Guides pratiques

Le terme *Débroussaillage* est, entre autres, un terme exclu sous la vedette *Débroussaillage* qui s'emploie en tête de vedette.

L'expression *Lutte contre les incendies de forêts* est un terme exclu sous la vedette-matière construite *Forêts -- Incendies -- Lutte contre* qui s'emploie en tête de vedette.

Il n'est pas nécessaire de localiser à *Provence-Alpes-Côte d'Azur (France)* car ce guide traite de ces sujets d'un point de vue général et la restriction géographique de la 4e de couverture est liée à l'auteur qui est la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'expression *Guides techniques* est un terme exclu sous la notice de forme *Guides pratiques* qui s'emploie pour des documents pratiques, à la différence des notices de forme *Guides touristiques et de visite* réservée aux guides touristiques ou *Manuels d'enseignement* réservée aux manuels scolaires.

16. Code de l'environnement

Ensemble structuré de textes législatifs français relatifs à l'environnement.

zone d'indexation sujet : Environnement -- Droit -- France

zone d'indexation genre/forme : Codes (droit)

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Environnement \$x Droit \$y France

608 \$a Codes \$g droit / 608 \$a Codes (droit)

La vedette *Environnement* s'emploie en tête de vedette. Elle n'est pas juridique, donc, pour rendre compte du droit qui lui est applicable, elle doit être suivie de la subdivision de sujet *Droit* (Guide, p. 155).

Bien que pouvant se construire au catalogage, la vedette-matière construite *Environnement -- Droit* est dans les autorités Rameau, car ce concept a été jugé suffisamment important pour faire l'objet d'une notice d'autorité avec liens et termes exclus (notamment *Droit de l'environnement*). Cette vedette s'emploie en tête de vedette, et est localisée ici par la subdivision géographique *France* puisque qu'elle rend compte du droit relatif à un sujet dans un cadre national (droit interne).

La notice de forme *Codes (droit)* s'emploie pour caractériser la nature du document (un ensemble structuré de textes législatifs). Elle peut aussi s'employer en subdivision de sujet aux sujets juridiques.

17. Le grand guide de New York et de l'État de New York

Guide touristique de la ville et de l'État de New York.

zone d'indexation sujet : New York (N.Y., États-Unis)

zone d'indexation sujet : New York (États-Unis ; État)

zone d'indexation genre/forme : Guides touristiques et de visite

Format InterMarc/Unimarc :

607 \$a New York \$g États-Unis \$g État / 607 \$a New York (États-Unis ; État)

607 \$a New York \$g N.Y., États-Unis / 607 \$a New York (N. Y., États-Unis)

608 \$a Guides touristiques et de visite

On établit deux vedettes-matière construites pour couvrir l'aire géographique traitée dans ce document qui correspond non seulement à l'État de New York dans son ensemble, mais aussi à la ville de New York.

New York (N.Y., États-Unis) et *New York (États-Unis ; État)* sont des noms géographiques correspondant à des collectivités territoriales qui s'emploient soit en tête de vedette soit en subdivision. Ici ces deux vedettes sont employées en tête de vedette.

La notice de forme *Guides touristiques et de visite* caractérise la forme du document.

A noter : on remarquera que la vedette désignant la ville de New York est suivie de l'abréviation du nom de l'État auquel elle appartient, suivi de « États-Unis ». Les vedettes des noms géographiques américains suivent en effet des règles particulières (la liste des abréviations est à consulter dans le Guide, p. 213).

18. Le peuple de Paris

Situation sociale et culture populaire du peuple parisien au 18e siècle.

zone d'indexation sujet : Classes populaires -- Paris (France) -- 18e siècle
zone d'indexation sujet : Culture populaire -- Paris (France) -- 18e siècle
zone d'indexation sujet : Conditions sociales -- Paris (France) -- 18e siècle

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Classes populaires \$y Paris (France) \$z 18^e siècle

606 \$a Culture populaire \$y Paris (France) \$z 18^e siècle

606 \$a Conditions sociales \$y Paris (France) \$z 18^e siècle

"Peuple (classe sociale)" renvoie à la vedette *Classes populaires* (emploi en tête de vedette).

Ne pas employer ici la vedette *Peuple* dans la mesure où il s'agit d'une notion politique et non d'une notion à caractère social.

Culture populaire (qui ne s'emploie qu'en tête de vedette) convient pour l'indexation de ce document car elle s'oppose à la culture d'élite, un point de vue développé ici (note d'application).

L'expression *Situation sociale* est un terme exclu sous la tête de vedette *Statut social* (notice lissée) qui a pour terme associé *Conditions sociales* qui s'emploie aux catégories de personnes et aux groupes ethniques.

A noter : on remarque que la vedette de nom géographique *Paris (France)* correspondant à une collectivité territoriale s'emploie soit en tête de vedette soit en subdivision (Guide, p. 223).

19. Histoire du choléra en France

Histoire du choléra en France de 1832 à 1854.

zone d'indexation sujet : Choléra -- France -- 19e siècle

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Choléra \$y France \$z 19e siècle

La vedette *Choléra* s'emploie en tête de vedette. Elle est ici localisée par la subdivision géographique *France*.

Pour dater un sujet nom commun ou nom propre, on emploie en général les subdivisions chronologiques affranchies ou d'emploi général en choisissant la plus appropriée. La subdivision chronologique affranchie *19e siècle* est celle qui correspond le mieux à la période étudiée dans le document (1832-1854).

20. Le bilan économique des années Mitterrand

Étude sur l'état de la situation économique et l'action économique des pouvoirs publics en France de 1981 à 1993.

zone d'indexation sujet : Conditions économiques -- France -- 1981-1995
zone d'indexation sujet : Politique économique -- France -- 1981-1993

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Conditions économiques \$y France \$z 1981-1995

606 \$a Politique économique \$y France \$z 1981-1993

L'expression *Situation économique* est un terme exclu sous la tête de vedette *Histoire économique* dont le renvoi d'orientation permet de trouver la notice correspondante *Conditions économiques* (notices à mettre à jour).

La vedette *Politique économique* (qui traduit l'action économique des pouvoirs publics) s'emploie en tête de vedette ou en subdivision.

Les notices d'autorité Rameau *Conditions économiques* et *Politique économique* sont utilisées en tête de vedette, localisables et datables (qu'elles existent déjà toutes construites avec des noms de pays, comme c'est le cas ici, ou qu'elles soient utilisées dans des constructions par éléments avec d'autres noms de lieux). Il faut consulter les autorités Rameau aux noms des concepts + lieux les plus importants (continents, pays, certaines régions et villes) pour vérifier si existent ou non des vedettes construites du type : "[Concept] -- [Nom de lieu] -- [Subdivision chronologique spécifique]" (voir le document « Les nouvelles pratiques de catalogage »).

21. Dictionnaire général français-espagnol, espagnol-français

Dictionnaire bilingue.

zone d'indexation sujet : Français (langue)

zone d'indexation sujet : Espagnol (langue)

zone d'indexation genre/forme : Dictionnaires bilingues

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Français \$g langue / 606 \$a Français (langue)

606 \$a Espagnol \$g langue / 606 \$a Espagnol (langue)

608 \$a Dictionnaires bilingues

Il s'agit d'un dictionnaire de langue, donc on crée deux points d'accès sujet aux langues du dictionnaire, qui sont également précisées en zone codée 041 de l'Intermarc B et 101 de l'Unimarc B.

Et on crée un accès « Genre ou forme » avec « Dictionnaires bilingues ».

Attention : les notices Rameau du type « Dictionnaires + adjectif de langue » ne sont plus utilisables en forme.

22. Dictionnaire des grands noms de la seconde guerre mondiale

Dictionnaire biographique des principaux acteurs de la seconde guerre mondiale.

zone d'indexation sujet : Guerre mondiale (1939-1945)

zone d'indexation genre/forme : Dictionnaires biographiques

Format Intermarc/Unimarc :

606 \$a Guerre mondiale \$g 1939-1945 / 606 \$a Guerre mondiale (1939-1945)

608 \$a Dictionnaires biographiques

La notice de forme *Dictionnaires biographiques* est employée pour caractériser la forme du document.

23. De Gaulle et "Le Monde"

Les relations entre le général De Gaulle et le journal "Le Monde".

zone d'indexation sujet : Gaulle, Charles de (1890-1970)

zone d'indexation sujet : Le |Monde (périodique ; France ; 1944-....)

zone d'indexation sujet : État et presse -- France -- 1945-1970

Format Intermarc :

600 \$a Gaulle \$m Charles de \$d 1890-1970

602 \$a Le |Monde \$g périodique \$g France \$g 1944-....

606 \$a État et presse \$y France \$z 1945-1970

Format Unimarc :

600 \$a Gaulle \$b Charles de \$f 1890-1970

605 \$a Le Monde \$n périodique \$n France \$n 1944-....

606 \$a État et presse \$y France \$z 1945-1970

Les études sur un titre de presse sont indexées grâce à des vedettes de titre de publication en série, systématiquement qualifiées par (*périodique*). En cas d'homonymie, ce qualificatif est précisé par le pays d'édition et si nécessaire les dates d'existence de la publication (Guide, p. 108).

L'indexation est complétée par la vedette *État et presse* qui permet de rendre compte des relations entre le gouvernement et la presse. *1945-1970* est une subdivision chronologique affranchie ou d'emploi général (Site Rameau > Subdivisions chronologiques affranchies :

https://rameau.bnf.fr/docs_reference/subd_chrono)

24. Analyse économique du sport

Le sport étudié d'un point de vue économique.

zone d'indexation sujet : Sports -- Aspect économique

Format InterMarc/Unimarc :

606 \$a Sports \$x Aspect économique

La subdivision *Aspect économique* est une subdivision de sujet qui s'emploie à tous sujets noms communs, étudiés d'un point de vue économique. La vedette est toute construite dans l'autorité.

25. Aux origines de l'action sociale : l'intervention des services sociaux aux chemins de fer

Retrace la mise en place des services sociaux à la SNCF.

zone d'indexation sujet : Société nationale des chemins de fer français -- Services sociaux -- Histoire

Format InterMarc :

610 \$a Société nationale des chemins de fer français \$x Services sociaux \$x Histoire

Format Unimarc :

601 \$a Société nationale des chemins de fer français \$x Services sociaux \$x Histoire

SNCF est un terme exclu sous la vedette de collectivité *Société nationale des chemins de fer français*, qui s'emploie en tête de vedette. *Services sociaux* est une subdivision qui s'emploie aux collectivités. Elle est suivie de la subdivision *Histoire* pour désigner la perspective historique du document. La subdivision *Histoire* deviendra une subdivision chronologique ultérieurement.